



# **RAPPORT PROVISOIRE SUR LA DÉMOGRAPHIE ET LES NIVEAUX D'IMMIGRATION**

**Le troisième rapport du Comité permanent du  
Travail de l'Emploi et de l'Immigration**

**Jean-Pierre Blackburn, député  
Président**

**Juin 1990**



CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 46

Le jeudi 31 mai 1990

Président: Jean-Pierre Blackburn

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 46

Thursday, May 31, 1990

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

# RAPPORT PROVISOIRE SUR LA DÉMOGRAPHIE ET LES NIVEAUX D'IMMIGRATION

CONCERNANT:

Conférence - Ordre 1062 de Règlement sur  
enquête sur la démographie et les niveaux d'immigration

Y COMPRIS:

Troisième Rapport à la Chambre

RESPECTING:

Parliamentary Order 1062: Investigation into  
demography and immigration levels

INCLUDING:

Third Report to the House

**Le troisième rapport du Comité permanent du  
Travail, de l'Emploi et de l'Immigration**

**Jean-Pierre Blackburn, député  
Président**

Second Session of the Thirty-ninth Parliament  
1989-90

Second Session of the Thirty-ninth Parliament  
1989-90

**Juin 1990**



CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 40

Le jeudi 31 mai 1990

Président: Jean-Pierre Blackburn

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 40

Thursday, May 31, 1990

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

---

*Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du*

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on*

## Travail, de l'Emploi et de l'Immigration

## Labour, Employment and Immigration

---

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur la démographie et les niveaux d'immigration

Y COMPRIS:

Troisième Rapport à la Chambre

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), investigation into demography and immigration levels

INCLUDING:

Third Report to the House

---

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,  
1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature,  
1989-1990

---

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

*Président:* Jean-Pierre Blackburn

*Vice-président:* Dave Worthy

Membres

Edna Anderson  
Warren Allmand  
Harry Chadwick  
Doug Fee  
Dan Heap  
Al Johnson  
Fernand Jourdenais  
Allan Koury  
Sergio Marchi  
Gilbert Parent  
George Proud  
Cid Samson—(14)

(Quorum 8)

Attachés de recherche

Maureen Baker  
Kevin Kerr  
Margaret Young  
Bibliothèque du Parlement

*Le greffier du Comité*

Monique Hamilton

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,  
EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

*Chairman:* Jean-Pierre Blackburn

*Vice-Chairman:* Dave Worthy

Members

Edna Anderson  
Warren Allmand  
Harry Chadwick  
Doug Fee  
Dan Heap  
Al Johnson  
Fernand Jourdenais  
Allan Koury  
Sergio Marchi  
Gilbert Parent  
George Proud  
Cid Samson—(14)

(Quorum 8)

Researchers

Maureen Baker  
Kevin Kerr  
Margaret Young  
Library of Parliament

Monique Hamilton

*Clerk of the Committee*

Published under authority of the Speaker of the  
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Center,  
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre  
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,  
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9



# Le Comité permanent du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration a l'honneur de présenter son

## TROISIÈME RAPPORT

Conformément à son mandat de l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration a entrepris une enquête sur le changement démographique et les niveaux d'immigration.

## CONTEXTE

À la fin de janvier 1990, le Comité permanent du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration a entrepris une enquête sur le changement démographique et les niveaux d'immigration. Cette étude a fait ressortir l'intérêt de plus en plus marqué du public pour la question des niveaux d'immigration au Canada et a coïncidé avec la multiplication des consultations de la Ministre auprès du grand public. Qui plus est, l'enquête du Comité est intervenue directement après la publication des conclusions de l'Étude démographique, une étude menée par Santé et Bien-être Canada, en vue d'analyser les liens qui existent entre les caractéristiques démographiques telles : le vieillissement de la population et l'immigration, et une série de variables sociales et économiques. On s'attend que l'Étude et ses conclusions servent à l'élaboration d'une politique fédérale pour les années 90 et au-delà.

Le Comité a convoqué comme témoins un certain nombre de théoriciens pour qu'ils partagent le fruit de leur recherche sur : les répercussions des tendances démographiques; l'impact de l'immigration sur ces dernières et sur l'économie canadienne; la contribution des immigrants à la société canadienne; la composition du flux d'immigrants; et les niveaux d'immigration. Au cours de la prochaine étape de l'enquête, le Comité a l'intention d'inviter comme témoins des représentants d'organismes ethniques, culturels et autres afin d'entendre leur point de vue sur ces importantes questions.

Si le Comité publie le présent rapport provisoire, c'est à la demande expresse de la Ministre de l'Emploi et de l'Immigration pour qu'elle puisse se pencher sur les avis du Comité avant de déposer, d'ici la fin de juin, son rapport sur les niveaux d'immigration pour la période comprise entre 1991 et 1995. Après le dépôt de ce rapport provisoire, le Comité poursuivra son enquête et mettra la dernière main à son rapport final.

## TÉMOIGNAGES

Presque tous les témoins qui ont comparu devant le Comité jusqu'à maintenant ont abordé la question du vieillissement de la population et des mesures qu'on pourrait prendre, le cas échéant, pour le freiner ou le retarder. Tous ont reconnu le fait que ce phénomène était une conséquence inévitable de la dénatalité, une tendance commune à tous les pays occidentaux industrialisés. La plupart d'entre eux ont déclaré ou laissé entendre à ce sujet, que seule une hausse du taux de fécondité pourrait contrer le vieillissement de la population, bien qu'ils aient en outre fait remarquer que nous pourrions retarder quelque peu ce vieillissement en augmentant les niveaux d'immigration, ce qui nous donnerait plus de temps pour nous ajuster aux changements que celui-ci

entraînera. De même, même si la population du Canada diminuera tôt ou tard, étant donné l'effet des taux actuels de fécondité, on estime que chaque tranche de 60 000 immigrants supplémentaires par année retarde cette baisse de huit ou neuf ans.

Tous les témoins qui ont comparu devant le Comité ont fait valoir les aspects positifs de l'immigration pour le développement de la société canadienne. Ils ont souligné l'importante contribution des immigrants qui apportent au Canada leur savoir-faire, créent de nouveaux emplois, investissent de l'argent, augmentent la demande de consommation et enrichissent le milieu culturel.

Cependant, tous les témoins ont signalé que les immigrants ont tendance à s'installer dans les grands centres urbains du fait qu'ils y discernent les meilleures perspectives économiques. En outre, ils vont plus volontiers dans les régions à forte concentration d'immigrants parce qu'ils y trouvent souvent à se loger et à y travailler avec des membres de leur famille et des amis. Toutefois, à la question de savoir comment le Canada pourrait inciter les immigrants à s'installer ailleurs que dans les grandes régions métropolitaines du Canada, la plupart des témoins ont insisté sur le fait qu'il s'agit d'un problème de développement économique régional et ils n'ont présenté aucune solution viable pour résoudre ce problème.

Par ailleurs, plusieurs des témoins se sont dits d'avis que le Canada pourrait facilement accueillir plus d'immigrants qu'il ne le fait à l'heure actuelle, tout en signalant cependant, les pressions éventuelles qui s'exerceraient sur la société, particulièrement si l'économie devait ralentir et les perspectives d'emploi diminuer. Aussi, la plupart ont insisté sur l'importance pour le gouvernement de mettre en place des programmes afin d'aider les immigrants à s'adapter et à s'intégrer à notre société, plus particulièrement au moyen de cours de langue, d'éducation, de formation, d'aide à l'emploi, d'aide économique temporaire, d'équité en matière d'emploi et de lois anti-discriminatoires efficaces.

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient de l'établissement de niveaux d'immigration optimum, aucun des témoins n'a proposé de réduire les niveaux actuels. Même si certains d'entre eux ont hésité quelque peu à répondre, la plupart ont laissé entendre que le Canada pourrait absorber entre 150 000 et 200 000 immigrants par année sans que cela pose des problèmes sociaux ou économiques. Seulement deux témoins ont proposé 250 000 immigrants par année, en soulignant que l'augmentation devrait être toutefois graduelle.

## LA RÉALITÉ

Notons que le nombre de 200 000 immigrants semble une nette augmentation par rapport au niveau de 1985, lequel était de 84 302, celui de 1989 était de 150 000 à 160 000 et celui pour l'année 1990 étant de 165 000 à 175 000. En réalité, le nombre de nouveaux venus ayant le droit d'établissement a excédé les niveaux prévus et approche maintenant les 200 000. De plus, les niveaux prévus pour cette année ne tiennent pas compte du nombre considérable d'immigrants qui auront le droit d'établissement à mesure qu'est éliminé l'arriéré des demandes de statut de réfugié.

Aussi, en supposant que le nombre d'immigrants sera près de 200 000 cette année, soit une supposition prudente, l'arrivée d'immigrants aura en fait augmenté de quelque 137 pour cent en cinq ans, ce qui représente une croissance très rapide. Signalons que les niveaux d'immigration ont été supérieurs à 200 000 personnes que pendant 3 des 70 dernières années, telle que l'illustre les tableaux à l'appendice.

## RECOMMANDATION DU COMITÉ

Dans les circonstances, le Comité est d'avis qu'une période de croissance moins rapide s'impose pour faire le point et, en particulier, pour mieux répondre aux besoins des nouveaux venus. Le pays fera preuve d'imprévoyance s'il ne prête pas l'oreille aux préoccupations des chercheurs sociaux et d'autres experts selon lesquels les niveaux réels actuels créent des problèmes dans certains domaines clés tels : les rapports sociaux, la forte concentration d'immigrants localisés presque uniquement dans les grands centres urbains, et l'intégration de ceux-ci.

Une plus grande stabilité donnerait à nos services d'accueil le temps de rattraper la demande, à nos écoles l'occasion d'améliorer l'enseignement du français et de l'anglais prodigué aux nombreux enfants qui ne parlent ni l'une ni l'autre langue, ainsi qu'à nos grandes villes la chance d'absorber pleinement le grand nombre d'immigrants qu'elles doivent accueillir depuis peu. C'est pourquoi le Comité conclut que les niveaux actuels (environ 200 000) apparaissent appropriés pour les deux prochaines années! Pendant cette période, le gouvernement et le Comité auront l'occasion d'évaluer si les programmes d'installation et les autres services sont suffisants pour répondre aux besoins des nouveaux immigrants. Après cette période, et dans la mesure où les services offerts seront appropriés, le Comité serait prêt à soutenir de modestes augmentations des niveaux d'immigrants.

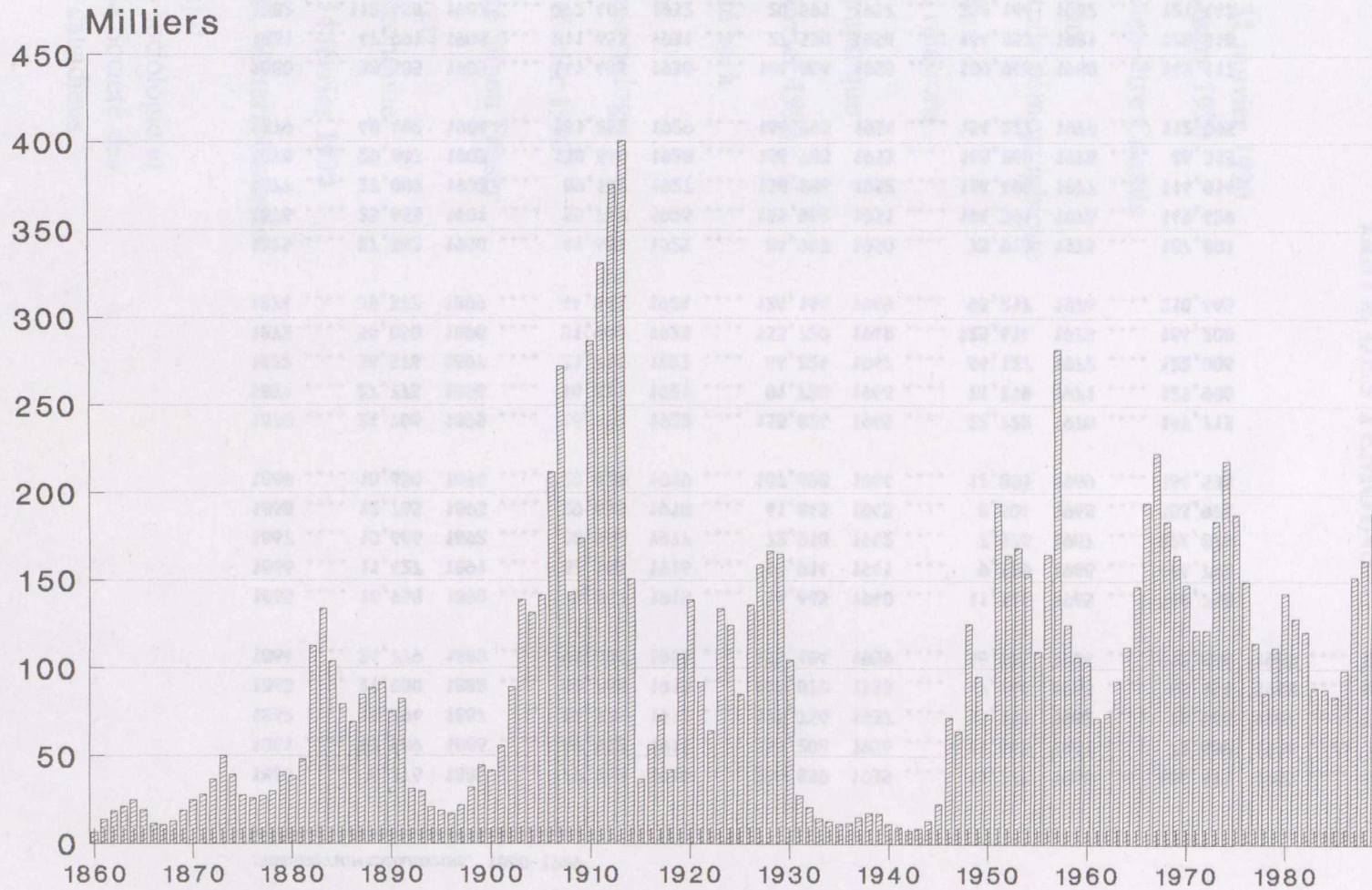
## TRAVAUX FUTURS

Dans son prochain rapport, outre qu'il examinera les services offerts aux immigrants dont il vient d'être question, le Comité se penchera attentivement sur la composition du mouvement d'immigration, aspect soulevé par la plupart des témoins. Nous nous attarderons à certains aspects clés entre autres : Quelle proportion d'immigrants devrions-nous admettre dans chacune des trois grandes catégories dont celle de la famille, des réfugiés, et des immigrants indépendants? Accordons-nous une importance suffisante aux immigrants choisis pour leurs qualifications sur le marché du travail? Devrions-nous étendre les programmes d'immigration qui sont directement axés sur la création d'emplois pour les Canadiens? En faisons-nous assez pour le rétablissement des réfugiés? Ce sont là des questions difficiles, mais le Comité croit que leur étude s'impose dans le cadre de tout examen sérieux de l'orientation de notre politique d'immigration.



# Immigration au Canada, 1860 - 1989

## Perspective historique



Source: Emploi et Immigration Canada, Dossier de référence, immigration 1989 (données préliminaires).

IMMIGRATION CANADIENNE, 1860-1989

1860	....	6,276	1885	....	79,169	1910	....	286,839	1935	....	11,277	1960	....	104,111	1985	....	84,302
1861	....	13,589	1886	....	69,152	1911	....	331,288	1936	....	11,643	1961	....	71,689	1986	....	99,219
1862	....	18,294	1887	....	84,526	1912	....	375,756	1937	....	15,101	1962	....	74,586	1987	....	152,098
1863	....	21,000	1888	....	88,766	1913	....	400,870	1938	....	17,244	1963	....	93,151	1988	....	161,929
1864	....	24,779	1889	....	91,600	1914	....	150,484	1939	....	16,994	1964	....	112,606	1989	....	189,199
1865	....	18,958	1890	....	75,067	1915	....	36,665	1940	....	11,324	1965	....	146,758			
1866	....	11,427	1891	....	82,165	1916	....	55,914	1941	....	9,329	1966	....	194,743			
1867	....	10,666	1892	....	30,996	1917	....	72,910	1942	....	7,576	1967	....	222,876			
1868	....	12,765	1893	....	29,633	1918	....	41,845	1943	....	8,504	1968	....	183,974			
1869	....	18,630	1894	....	20,829	1919	....	107,698	1944	....	12,801	1969	....	164,531			
1870	....	24,706	1895	....	18,790	1920	....	138,824	1945	....	22,722	1970	....	147,713			
1871	....	27,773	1896	....	16,835	1921	....	91,728	1946	....	71,719	1971	....	121,900			
1872	....	36,578	1897	....	21,716	1922	....	64,224	1947	....	64,127	1972	....	122,006			
1873	....	50,050	1898	....	31,900	1923	....	133,729	1948	....	125,414	1973	....	184,200			
1874	....	39,373	1899	....	44,543	1924	....	124,164	1949	....	95,217	1974	....	218,465			
1875	....	27,382	1900	....	41,681	1925	....	84,907	1950	....	73,912	1975	....	187,881			
1876	....	25,633	1901	....	55,747	1926	....	135,982	1951	....	194,391	1976	....	149,429			
1877	....	27,082	1902	....	89,102	1927	....	158,886	1952	....	164,498	1977	....	114,914			
1878	....	29,807	1903	....	138,660	1928	....	166,783	1953	....	168,868	1978	....	86,313			
1879	....	40,492	1904	....	131,252	1929	....	164,993	1954	....	154,227	1979	....	112,093			
1880	....	38,505	1905	....	141,465	1930	....	104,806	1955	....	109,946	1980	....	143,117			
1881	....	47,991	1906	....	211,653	1931	....	27,530	1956	....	164,857	1981	....	128,618			
1882	....	112,458	1907	....	272,409	1932	....	20,591	1957	....	282,164	1982	....	121,147			
1883	....	133,624	1908	....	143,326	1933	....	14,382	1958	....	124,851	1983	....	89,157			
1884	....	103,824	1909	....	173,694	1934	....	12,476	1959	....	106,928	1984	....	88,239			



**ANNEXE B**  
**LISTE DES TÉMOINS**

**Le mercredi, 31 janvier 1990**

**Le mardi, 20 mars 1990**

**De Santé et Bien-être Canada**

Michael Murphy  
Secrétaire, Étude démographique

Krystyna Rudko  
Directeur des relations  
extérieures  
Étude démographique

**Le mardi, 6 février 1990**

**De l'Université York**

Alan Simmons  
Professeur de sociologie

**Le mardi, 13 février 1990**

**De l'Université Simon Fraser**

Don J. DeVoretz  
Professeur d'économie

**Le mercredi, 14 février 1990**

**De l'Université Western Ontario**

Roderic Beaujot  
Professeur de sociologie et  
président de la Société des  
démographes canadiens

**Le mercredi, 21 février 1990**

**De l'Université McGill**

Morton Weinfeld  
Professeur associé et président  
Département de la sociologie

**Le mardi, 6 mars 1990**

**De l'Université de Toronto**

Jeffrey Reitz  
Professeur de sociologie  
Centre des relations  
industrielles

**Le jeudi, 8 mars 1990**

**De l'Université de Toronto**

Warren Kalbach  
Professeur de sociologie

**Le jeudi, 15 mars 1990**

**De l'Université de Montréal**

Jacques Henripin  
Professeur de démographie

**Le jeudi, 22 mars 1990**

**De l'Université Wilfrid Laurier**

William Marr  
Professeur d'économie

**Le mardi, 27 mars 1990**

**De l'Université Carleton**

John Samuel  
Professeur adjoint de  
sociologie et d'anthropologie

**Le mardi, 15 mai 1990**

**De l'Institut de recherches  
politiques**

Shirley B. Seward

Directrice

Études en politique sociale

**Le mardi, 22 mai 1990**

**Du Conseil Économique du Canada**

Neil Swan

Directeur de la recherche

**Le jeudi, 24 mai 1990**

**De l'Université de Toronto**

David Foot

Professeur de sciences  
économiques



Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicules nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 26, 33, 34, 37, 38, 39 et 40 qui contient le rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

*Le président,*

*(Traduction)*

**JEAN-PIERRE BLACKBURN.**

*Membres du Comité présents: Edgar Anderson, Jean-Pierre Blackburn, Fernand Jovanovski, Ailze Koury et Dawn Worthy.*

*Membres suppléants présents: Al Horning remplace Dong Pei; Joe Fontana remplace Warren Albano; Ron Fisher remplace Dan Beap.*

*Aussi présent: De la Bibliothèque de l'Université: Kevin Kerr, spécialiste de recherche.*

*Conformément à l'article RES(2) du Règlement, une enquête sur la démographie et les niveaux d'immigration.*

*Il est proposé, — Que le Comité présente son rapport informatif initial sur la démographie et les niveaux d'immigration le mardi 5 juin 1990.*

*Il est proposé — Que la motion soit modifiée de la manière suivante: remplacer mardi 5 juin 1990 par mercredi 6 juin 1990.*

*Après débat, l'amendement, mis aux voix à main levée, est rejeté.*

*Après débat, le motion, mise aux voix à main levée, est adoptée.*

*Il est proposé — Que une phrase exprimant le point de vue minoritaire libéral et semi-démocratique soit ajoutée au rapport du Comité.*

*Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est rejetée.*

*Il est convenu, — Que le président soit autorisé à faire des changements de langue (typographie, grammaire, traduction, etc.) au rapport.*



## PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 31 MAI 1990

(51)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration se réunit aujourd'hui à huis clos à 12 h 20, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

*Membres du Comité présents:* Edna Anderson, Jean-Pierre Blackburn, Fernand Jourdenais, Allan Koury et Dave Worthy.

*Membres suppléants présents:* Al Horning remplace Doug Fee; Joe Fontana remplace Warren Allmand; Ron Fisher remplace Dan Heap.

*Aussi présent:* De la Bibliothèque du Parlement: Kevin Kerr, attaché de recherche.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur la démographie et les niveaux d'immigration.

Il est proposé,—Que le Comité présente son rapport intérimaire modifié sur la démographie et les niveaux d'immigration le mardi 5 juin 1990.

Il est proposé,—Que la motion soit modifiée de la manière suivante: remplacer «mardi 5 juin 1990» par «mercredi 6 juin 1990».

Après débat, l'amendement, mis aux voix à main levée, est rejeté.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est adoptée.

Il est proposé,—Qu'une annexe exprimant le point de vue minoritaire libéral et néo-démocrate soit ajoutée au rapport du Comité.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est rejetée.

Il est convenu,—Que le président soit autorisé à faire des changements de forme (typographie, grammaire, traduction, etc.) au rapport.

Il est convenu,—Que le Comité fasse tirer 550 exemplaires de son rapport, format tête-bêche.

À 12 h 51, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Le greffier du Comité*  
Monique Hamilton



